

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition, à huis clos, du général François Lecointre, chef d'état-major des armées sur « l'analyse des conséquences stratégiques et militaires de la crise Covid, vision des perspectives qu'elle dessine ».

Jeudi

16 juillet 2020

Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 70

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de  
Mme Françoise Dumas,  
*présidente***



*La séance est ouverte à neuf heures trente.*

**Mme la présidente Françoise Dumas.** C'est avec grand plaisir que nous recevons le général François Lecointre, au lendemain de ce 14 juillet si particulier, qui fut l'occasion de rendre un hommage mérité à nos armées et à leurs actions lors de la crise du covid.

Cette audition a pour but de nous faire connaître votre retour d'expérience sur cette crise et les conclusions que vous en tirez. Le thème retenu, défini ensemble, est très ambitieux. Je sais que c'est un défi que vous relèverez avec passion !

Au cours de votre précédente audition devant la commission en visioconférence, le 22 avril dernier, vous nous aviez déjà avertis de la nécessité d'un modèle d'armée complet, c'est-à-dire capable d'agir sur l'ensemble du spectre des opérations, condition nécessaire à l'accomplissement des axes majeurs déclinés dans votre plan stratégique des armées 2019-2021, autour du triptyque « gagner aujourd'hui, gagner demain, gagner ensemble ».

Les différents intervenants que nous avons reçus depuis votre audition partagent ces constats. Que ce soit le général Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de Terre, venu le 17 juin nous présenter le modèle d'armée de Terre « durcie » qu'il envisage dans les dix ans à venir, ou les experts que nous avons reçus pour une table ronde fin juin sur le thème « Quelle armée pour quelles menaces ? », tous ont évoqué le retour de la confrontation sur la scène internationale et la perspective de conflits de grande ampleur, dans lesquels les différents acteurs assumeront l'usage de la force. Tous ont mis en avant la nécessité d'augmenter le volume mobilisable de nos forces, du point de vue tant matériel qu'humain, sur chacune des trois armées, notamment en réinvestissant encore davantage dans la réserve opérationnelle.

C'est désormais votre analyse que nous souhaitons entendre, celle d'un homme d'action et de réflexion. Nous souhaitons comprendre comment vous intégrez la gestion et les conséquences de cette crise dans votre raisonnement, et les modifications qu'elle a pu entraîner quant à votre vision de la meilleure façon de nous préparer aux futurs conflits.

**Général François Lecointre, chef d'état-major des armées.** J'évoquerai le bilan des opérations de l'année, mais aussi les conséquences de la crise que nous venons de vivre sur le contexte stratégique et sur l'évolution de nos modèles d'armée.

Avant cela, il me semble intéressant de rappeler les trois ambitions stratégiques qui irriguent toute la pensée du général Beaufrère. Ces trois ambitions qui sont d'une acuité et d'une actualité tout à fait remarquables, sont les suivantes : comprendre le sens de l'histoire, anticiper les grands bouleversements du monde, demeurer maître de son destin.

Il est plus que jamais d'actualité de comprendre le sens de l'histoire. Nous avons cessé de croire que celle-ci était finie. Depuis que je suis chef d'état-major des armées, je m'attache à le souligner devant vous, mais surtout à faire comprendre qu'elle s'accélère et nous ramène constamment au tragique.

L'anticipation des grands bouleversements du monde est un travail prospectif essentiel, mais difficile, qui doit nous conduire à essayer de dépasser le flou des constats généraux sans nous enfermer dans des couloirs trop étroits ou des scénarios trop précis qui pourraient nous mener à des impasses.

Demeurer maître de son destin, c'est la finalité de cette réflexion stratégique, afin qu'au sein de l'Europe, notre pays soit capable de se doter des instruments de ses ambitions, de porter ses valeurs et sa destinée. Sans doute parce que je suis chef d'état-major des armées, je pense que les armées sont un des principaux instruments de la nation pour maîtriser son destin et le parachever.

Cette année d'engagement opérationnel a été plus intense que jamais. Sur le territoire national, d'abord, nous avons maintenu un engagement fort, adapté à la crise du covid à travers l'opération Résilience. La contribution des armées à la gestion de la crise sanitaire s'est traduite, au plus fort de la crise, le 30 avril, par l'engagement de près de 4 200 personnes et de moyens importants. Les armées ont réussi à produire des effets déterminants, même si bien entendu les principales réponses ont été apportées par notre système sanitaire tout entier mobilisé. Aux niveaux zonal et local, nous avons concentré les capacités les plus critiques aux moments clés, notamment en accomplissant plus de cent missions aériennes de transferts de patients en réanimation ou en transférant des patients depuis la Corse sur le porte-hélicoptères amphibie *Mistral*. Plus de 20 % des évacuations sanitaires de patients ont été effectuées par les moyens militaires français.

Résilience a ainsi mis en évidence la très grande réactivité des armées qui, dès les premières heures du déclenchement de l'opération, ont déployé plus de 2 000 hommes. Elle a également mis en évidence la robustesse, l'efficacité et la souplesse de la chaîne d'organisation territoriale interarmées de défense, qui a été capable de traduire très concrètement au niveau local l'intention générale définie au plus haut niveau national, le tout à travers un échange constant avec les autorités locales sanitaires, politiques ou administratives, afin d'apporter la réponse la plus adaptée à chaque situation.

C'est toujours vrai outre-mer, puisque nous sommes encore fortement engagés en Guyane et à Mayotte, où les Forces de Souveraineté et l'organisation du commandement prouvent toute leur efficacité.

En outre, les armées ont fait preuve d'une capacité d'innovation importante. Cela ne vous surprendra pas, car vous les connaissez bien et savez qu'elles s'adaptent en permanence à des conditions d'engagement changeantes – c'est le propre et l'intérêt du métier militaire. À nouveau mises à l'épreuve, les armées ont su répondre, notamment en créant une unité de réanimation *ad hoc* – j'en profite pour remercier M. le député Jean-Michel Jacques, expert du sujet, pour ses envois fréquents ! Ce module militaire de réanimation répondait très précisément aux besoins spécifiques de la crise tels qu'ils s'exprimaient à Mulhouse. Nous l'avons ensuite fait évoluer en le séparant en sous-modules pour l'adapter à la situation de la crise à Mayotte, puis en séparant les capacités humaines et médicales pour le réengager en Guyane. Vous le voyez, il ne s'agissait pas, contrairement à ce que certains ont pu répéter à l'envi, et de manière tout à fait erronée, d'un « hôpital de campagne ». En tant que membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, vous pourrez expliquer que les armées ont en l'occurrence fait les choses de façon bien plus fine, subtile et adaptée aux besoins identifiés dans la crise.

Vous le savez également, nous avons su innover en adaptant nos hélicoptères pour les rendre aptes à l'évacuation médicale sanitaire – une capacité qui n'existait pas. Nous avons également adapté le module de réanimation pour patient à haute élongation d'évacuation (MORPHÉE) afin de le doter de capacités d'évacuation spécifique en période de crise et de tension biologique, et avons créé un kit MORPHÉE spécifiquement adapté à l'A400M.

Je suis admiratif, car ces défis techniques, logistiques, administratifs, normatifs ont été relevés très vite par l'action vigoureuse de nos marins, de nos aviateurs et de nos soldats.

Durant cette période, il a aussi fallu poursuivre l'opération Sentinelle. Compte tenu de la baisse de l'activité sociale, économique et culturelle, l'opération a été moins exigeante et nous l'avons adaptée. Nous avons surtout maintenu le dialogue civilo-militaire. Madame la présidente, je sais que vous avez récemment lancé une mission flash sur le sujet et je peux vous dire que ce dialogue a été très fructueux dans le cadre des deux opérations et qu'il se poursuit aujourd'hui.

Nous réfléchissons à une adaptation importante de Sentinelle, d'ailleurs issue de la gestion de la crise, qui nous a conduits à bien distinguer le soutien logistique sanitaire dans le cadre de l'opération Résilience de l'engagement des armées dans une mission de sécurité et de lutte contre le terrorisme – Sentinelle. Il est essentiel de ne pas confondre les deux opérations et nous souhaiterions pérenniser les adaptations de cette dernière qui en ont découlé. Ce nouveau système reposerait sur un engagement permanent des unités Sentinelle réduit et la mise en place de réserves zonales, très rapidement mobilisables en cas de dégradation. Nous avons prouvé, lors de la crise du covid, que nous étions capables d'agir très vite. L'éventuel retrait des moyens permanents dont disposent aujourd'hui les autorités préfectorales ne doit donc pas susciter d'inquiétude sur la possibilité de réagir rapidement à une montée en insécurité terroriste ou à celle de signaux faibles. Je le redis : une part essentielle de l'efficacité des armées repose sur leur réactivité et leur adaptabilité.

Enfin, durant cette crise sanitaire dont nous ne sommes pas encore sortis, les armées ont maintenu leurs engagements permanents de protection du territoire national : action de l'État en mer, sûreté aérienne, lutte contre le trafic de drogue, lutte contre l'orpaillage illégal, etc. Ces engagements sont un « bruit de fond » que l'on oublie souvent, mais ils sont consommateurs en moyens, en capacités et en hommes.

N'oublions pas non plus la posture de dissuasion nucléaire, fondamentale, qui a d'ailleurs été plus que maintenue puisque nous avons réussi avec succès le tir d'essai et de qualification du missile M51. C'est une véritable prouesse, remarquée sur la scène internationale. C'est important, car nous avons ainsi fait la démonstration éclatante de la capacité que conserve la France à être parmi les rares grandes puissances déterminées à se protéger, à faire valoir et à porter leur voix, tout en disposant de la maîtrise technologique et scientifique pour le faire.

Sur le plan international, la crise n'a malheureusement pas entraîné de pause ou de ralentissement. J'ai même tendance à penser qu'elle a été un révélateur des tensions, la plupart des acteurs essayant d'en tirer profit pour consolider leurs positions et pour entretenir ou accroître le climat de tension qui prévaut depuis plusieurs années.

Même si l'Europe n'a pas toujours été au mieux de ses capacités et de son efficacité dans la gestion de la crise du covid, elle n'a pas arrêté de faire face aux tensions internationales, avec l'extension et l'opérationnalisation du mandat de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) et le lancement de l'opération Irini de contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Libye.

Les inquiétudes sécuritaires restent fortes aux portes de l'Europe : au Nord-Est, dans la zone polo-balte, nous continuons à déployer des moyens aériens dans le cadre de l'opération de police du ciel de l'OTAN ; des moyens terrestres sont engagés dans le cadre de l'opération *Enhanced forward presence* (eFP), appelée mission Lynx en France.

En Méditerranée, l'implication croissante de la Turquie a entraîné celle, accrue, de la Russie, faisant de la zone un théâtre de tensions dont la Libye est désormais le cœur et l'illustration la plus emblématique, même si la crise s'étend au-delà et concerne tout le bassin méditerranéen. La radicalisation du conflit libyen, alimentée par l'action d'États extérieurs – je pense notamment à l'acheminement de combattants syriens en Libye par la Turquie –, induit deux risques : d'une part celui d'une connexion avec la zone d'insécurité du Sahel que nous essayons de traiter depuis des années et d'autre part celui de voir ces combattants terroristes arrivés en Libye profiter des filières migratoires pour venir porter leur action en Europe.

En Afrique, nous avons répondu à l'impulsion présidentielle donnée au sommet de Pau et avons produit un effort important : nous avons accru notre action cinétique en augmentant les effectifs et les moyens de l'opération Barkhane et renforcé l'appui aux forces partenaires, en accélérant la coordination des différentes forces – Barkhane, forces partenaires, force conjointe G5 Sahel – par la création d'une cellule de coordination à Niamey et d'une cellule de commandement conjoint et de fusion du renseignement. Alors que la situation était ralentie en France du fait de la crise Covid, nous avons non seulement maintenu mais même accru nos efforts en zone sahélienne avec des résultats importants, qu'il s'agisse des résultats obtenus par Barkhane ou de la montée en puissance de la force conjointe G5 Sahel, qui, sous la houlette du général Namata, a fait la preuve d'une efficacité croissante.

Même si la situation politique malienne est extrêmement inquiétante, les résultats obtenus sont pour moi un vrai motif de satisfaction : les armées ont agi, contribué à la montée en puissance de leurs partenaires, contraint l'ennemi et évité que cette zone de non-droit et de califat territorial qu'était devenu le Liptako malo-nigérien ne s'étende, au risque de ne plus pouvoir y pénétrer. Par ailleurs, la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (*MINUSMA*) a été prolongée jusqu'à fin juin 2021. Elle doit appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix, ainsi que la stabilisation et le rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre du pays. Ces orientations conformes aux souhaits de la France montrent que notre action diplomatique et militaire n'a pas faibli.

Sur les plans diplomatique et logistique, nous avons participé au lancement de l'opération Takuba, dont la capacité opérationnelle initiale devrait être prononcée dès la semaine prochaine. Nos principaux partenaires sont l'Estonie, la République tchèque et la Suède, d'autres partenaires participeront à armer l'état-major – le Danemark, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas. L'Italie pourrait nous rejoindre ; les signes sont encourageants. Cette force atteindra sa pleine capacité opérationnelle à la fin de l'automne ou, au plus tard, début 2021. Nous devons continuer à mobiliser tous les partenaires potentiels, et je vous encourage,

lors de vos contacts avec les parlementaires européens, à expliquer la nécessité de cette mission. Nous devrions arriver à rassembler autour de celle-ci les capacités identifiées comme critiques dont nous avons besoin : avions de transport, hélicoptères, moyens de protection, antennes chirurgicales.

Au-delà de la bande sahélienne, nous sommes attentifs à la potentielle contagion de la crise vers le Sud. Nous avons constaté des attaques terroristes dans le nord de la Côte d'Ivoire ; nous les pressentions depuis longtemps – je vous avais précédemment fait part de mon inquiétude. Par ailleurs, la mission Corymbe nous permet de lutter contre l'activité de piraterie dans le Golfe de Guinée, qui demeure importante.

En Centrafrique, le mandat de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), à laquelle nous participons, a été prolongé jusqu'au 15 novembre 2020. Les difficultés que rencontre cette mission sont liées à ses limites intrinsèques : difficultés d'accès aux moyens logistiques ; difficultés d'adhésion des différents contingents ; quasi-inexistence d'un système de recueil et d'analyse du renseignement. Parallèlement, la mission de formation de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA) joue un rôle important dans le processus de réforme du secteur de défense. Nous continuons à progresser et travaillons auprès de l'Union européenne pour valider un nouveau mandat de deux ans.

Au Proche et au Moyen-Orient, nous restons également engagés. Face à l'Iran, notre posture, vigilante mais équilibrée, vise à la désescalade. Plus de 600 de nos hommes sont engagés dans l'opération Chammal au sein de la coalition luttant contre Daech en Irak et en Syrie, aux côtés des forces de sécurité locales. Nos actions cinétiques sont menées à partir de la base H5 en Jordanie et nous fournissons également un appui au renseignement et à la formation, des conseils et une assistance au commandement. La France reste très présente et elle aura un rôle majeur dans la cellule d'appui direct et d'assistance au commandement de l'armée et des forces de sécurité irakiennes qui va s'installer à Bagdad.

Même si notre attention se porte ailleurs, Daech est en train de relever la tête et de se réorganiser. Nos analyses sont concordantes avec celles des Américains, des Kurdes ou des Russes. La semaine dernière, le général Gerasimov me l'a confirmé au téléphone. Même si Daech n'est pas en situation de conduire des actions au-delà de cette zone irako-syrienne, il faut l'empêcher de mener ce processus de reconstitution qui est en cours.

Nous sommes également engagés dans la mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz (EMASoH, pour *European-led maritime situation awareness in the straight of Hormuz*), à laquelle nous avons donné le beau nom d'Agenor pour le volet opérationnel. Nous avons réussi à entraîner nos partenaires européens et, ainsi, à distinguer la posture européenne de l'américaine, plus agressive et qui comporte plus de risques d'escalade. Cette mission est un succès.

Au Liban, la France reste présente dans la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), avec 700 hommes. Nous armons la force d'intervention, dont la vocation est d'intervenir sur l'ensemble de la zone d'opération. Nous sommes très attentifs à l'évolution de cette mission, car la situation se dégrade fortement.

J'en viens maintenant à la zone Asie-Pacifique. Je suis conscient que cette énumération peut évoquer une liste à la Prévert, je considère toutefois que cela montre bien que dans un contexte où la crise du Covid a engendré une accélération des tensions, nous sommes engagés dans toutes les régions du monde et pas seulement dans nos zones d'intérêt immédiat. Notre stratégie d'alliance et de coopération se met en place en Asie-Pacifique, et elle s'avère de plus en plus nécessaire. La Chine a choisi une posture agressive si l'on en juge par sa diplomatie sanitaire vis-à-vis notamment des territoires français d'outre-mer, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, et sa politique d'extension administrative territoriale qui l'entraîne vers une confrontation avec les États-Unis en particulier.

Nous avons continué à développer nos partenariats stratégiques avec le Japon et l'Australie, malgré les difficultés. Je pense que notre qualité de seul pays de l'Union européenne présent géographiquement dans cette zone Asie-Pacifique va nous conduire à être de plus en plus présents et actifs. L'idée est de représenter un partenaire alternatif aux États-Unis pour les acteurs de la zone qui, sans être naïfs vis-à-vis de l'attitude de la Chine, ne souhaitent pas être entraînés dans une confrontation trop brutale avec elle. Mes échanges avec les chefs d'état-major des armées japonais et australien m'ont confirmé que la France est bien considérée comme un partenaire d'équilibre permettant de marquer de la fermeté vis-à-vis de la Chine sans pour autant aller systématiquement à l'affrontement.

Quels enseignements stratégiques tirer pour les armées de ces mois où le temps s'est pratiquement arrêté en France et en Europe ?

D'abord, le déclin du multilatéralisme s'est aggravé, renforcé par une attitude plus brutale des États-Unis. Concentrés sur leurs intérêts propres, de plus en plus agressifs vis-à-vis de l'Iran et de la Chine, ceux-ci se montrent bien plus attachés à la confrontation qu'à la défense des valeurs libérales ou occidentales qui nous réunissent. En réponse à cette brutalité grandissante, la Chine de Xi Jinping a adopté une attitude à peu près comparable, ce qui conduit *de facto* à une sorte de marginalisation de l'Europe, elle-même ayant beaucoup de mal à mener à bien son unité, en proie à des divergences, entre Europe de l'OTAN et Europe de l'Union.

Le multilatéralisme est également fragilisé par la politique du fait accompli, banalisée par les actions récentes de la Turquie. Celle-ci a lancé ses opérations dans le nord-est syrien en dehors de toute concertation avec ses partenaires de l'OTAN. En Méditerranée, elle a passé avec la Libye un accord définissant les eaux territoriales et des zones économiques exclusives faisant totalement abstraction du droit maritime international. Elle explore les fonds marins à proximité de Chypre, achemine du matériel militaire et des combattants étrangers tout en déployant ses propres capacités militaires en Libye.

Le délitement général de l'architecture de sécurité s'est également accéléré avec la question de la maîtrise des armements et le retrait américain unilatéral des traités sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), Ciel ouvert et, peut-être bientôt, de réduction des armes stratégiques nucléaires entre les États-Unis et la Russie, dit *New Start*. Dans ce contexte, les pays européens risquent bien de devenir les simples spectateurs de ce délitement généralisé. Plus grave, s'ils n'arrivent pas à s'entendre, ils pourraient être exclus de la définition de nouveaux équilibres mondiaux.

L'enseignement majeur de ces évolutions est à mon sens que le multilatéralisme, auquel nous sommes extrêmement attachés car il constitue un progrès indéniable dans la gestion pacifique des relations internationales, ne peut être préservé que si l'Europe s'en fait le champion. Nous ne pourrions pas le faire seuls, et nous devons absolument convaincre nos partenaires européens, et le premier d'entre eux, l'Allemagne, de se lancer afin de jouer ensemble notre rôle de puissance d'équilibre.

La crise du covid a également accéléré l'extension des champs de la conflictualité. Nos adversaires accèdent de plus en plus facilement à des capacités militaires de haute technologie, protègent de mieux en mieux les bastions à partir desquels ils nous agressent et développent de véritables stratégies de déni d'accès. C'est pourquoi dans les trois domaines – terre, air et mer – nous allons devoir durcir nos capacités pour pouvoir au moins menacer ces adversaires et lutter contre ces stratégies de déni d'accès. Nous le faisons déjà contre l'ennemi asymétrique que constitue Daech. Demain, nous devons être prêts à déployer des moyens de lutte de haute intensité dans les conflits interétatiques, afin d'être dissuasifs et de faire comprendre à nos ennemis qu'ils ne sont pas à l'abri de ripostes s'ils nous agressent.

L'extension de la conflictualité à de nouveaux espaces – exo-atmosphérique, cyber, informationnel – s'est également accélérée pendant la crise. La Chine a lancé un nombre très impressionnant de satellites et a mené d'importantes opérations d'influence, en particulier dans le champ informationnel. Un certain nombre d'organisations terroristes ou mafieuses ont également lancé des actions d'influence.

Enfin, dernier enseignement majeur de l'année écoulée, la dimension sanitaire est désormais un facteur de crise globale – je ne m'attendais pas à ce qu'elle le soit à ce point. Outre ce qu'elle révèle immédiatement de la fragilité de nos sociétés, sur le plan industriel ou en matière d'accès aux ressources, la menace épidémiologique pourrait être à l'origine de crises à venir importantes, économiques, alimentaires ou sociales, au point de bouleverser durablement les grands équilibres au sein des États, d'accroître le repli sur soi et d'amplifier les tensions entre États, tendances qui s'inscrivent désormais dans la durée.

J'y vois plusieurs conséquences immédiates : la remise en question du système économique international en défaveur des Occidentaux – M. Le Maire évoquait ce matin, sur France Inter, les vulnérabilités étatiques révélées par la crise dans l'ensemble des pays occidentaux – ; la paralysie de la circulation des biens, des capitaux et des personnes ; la défiance grandissante envers les organisations supra-étatiques, la mise au défi de notre éthique, de la cohérence de nos actions.

Pour les armées, la menace sanitaire que constitue le covid-19 reste globalement contrôlée, en particulier dans nos engagements opérationnels, sur le théâtre national ou en opérations extérieures. Nous avons même considérablement augmenté ces engagements durant la crise. Néanmoins, cette menace remet en question la sécurité de nos bases arrière. Le modèle d'armée que les errements des dernières décennies nous ont conduits à construire, un modèle d'armée de corps expéditionnaire ou de gestion de crise pouvant agir à partir d'une zone sûre où le fonctionnement normal de l'État et de la société est garanti, nous fragilise. De fait, la crise a révélé que ces bases arrière sont extrêmement vulnérables dans toutes leurs dimensions.

Sur le territoire national, en particulier outre-mer, nous devons veiller à ce que les désordres sociaux et les tensions sociales accentuées par la crise ne conduisent à détourner les armées de leur effort, qui doit porter sur la conduite des opérations et la guerre, en leur confiant des opérations de sécurité qui à mon avis ne relèvent pas de leur rôle. Ce pourrait être une tentation à laquelle je reste extrêmement attentif.

Il nous faut être militairement capables de consolider nos capacités d'action dans le champ informationnel, qui a pris une importance croissante, dans les domaines du cyber et de l'influence. Nous devons définir très clairement – et cela doit faire l'objet d'une réflexion approfondie – le *soft power* que nous devons accompagner dans ce champ informationnel.

Quels scénarios pouvons-nous esquisser, au regard de ces tendances lourdes de la conflictualité, pour les années qui viennent ?

Tout d'abord, la possibilité d'un grand conflit – qui pouvait être surprenante il y a trois ans – ne peut plus être écartée aujourd'hui. La confrontation sino-américaine actuelle se traduira *a minima* par l'établissement des conditions d'une véritable guerre froide, personne ne peut le contester. Cette confrontation peut-elle dégénérer en une guerre ouverte ? Évidemment, personne ne le souhaite. En tout état de cause, il nous faut étudier la manière dont l'entrée dans cette guerre froide peut rendre nécessaire une évolution de notre modèle d'armée. À l'heure actuelle, cette perspective ne me semble pas se dessiner de façon claire. Mais nous devons anticiper le rôle accru de la France vis-à-vis de partenaires stratégiques – en particulier le Japon et l'Australie, mais aussi d'autres pays d'Asie –. Pour ces partenaires, nous représenterons, dans la guerre froide qui s'installe, une alternative et pourquoi pas la perspective de la création d'un groupe de pays qui constituerait un facteur d'équilibre et de moindre tension.

Deux autres scénarios émergent.

Le plus dangereux est celui d'une dégradation de la situation sécuritaire dans les marges européennes. On a suffisamment évoqué l'Afrique, le Moyen-Orient, la Turquie, la Méditerranée et la mer Noire – à laquelle on ne pense jamais assez, mais qui obsède un certain nombre de nos partenaires européens qui en sont les riverains, en particulier dans l'OTAN. Cette dégradation sécuritaire n'est pas, selon moi, une éventualité ; elle est une certitude. La pression d'États-puissances comme la Turquie ou la Russie, qui tient à affirmer sa présence en Méditerranée orientale, notamment en Syrie et en Libye, ou les difficultés que rencontrerait un État qui ne parviendrait plus à contrôler sa situation intérieure peuvent créer très rapidement les conditions d'un conflit. Ce conflit serait certes circonscrit géographiquement, mais freinerait notre liberté d'action, provoquerait des flux migratoires très importants, fragiliserait encore nos alliances traditionnelles et nous paralyserait. Dans un tel cas, nous devons réfléchir à un engagement du haut du spectre capacitaire, ce qui est d'autant plus inquiétant que nous pouvons nous attendre à des difficultés budgétaires et diplomatiques. Il est donc indispensable que nous envisagions cette éventualité et que nous continuions, pour être capables d'y faire face, à consolider notre modèle d'armée.

Le second scénario, plus probable, est celui d'une multiplication des stratégies hybrides et des zones grises, facilitée par le repli militaire américain et l'exacerbation des tensions avec la Chine, la Russie, l'Iran et la Turquie. Ces pays ont, en effet, intérêt à développer de telles stratégies pour pousser leur avantage. Or, dans ce type de configuration,

il est difficile de définir des lignes rouges et d'attribuer des agressions, ce qui affaiblit considérablement les États respectueux du droit international et du droit de la guerre, qui se refusent à recourir à ce type de stratégies. Risquent ainsi de se multiplier des zones de chaos susceptibles d'être considérées comme autant d'opportunités par Daech et d'autres organisations violentes, avec pour corollaire l'augmentation des agressions indirectes, dans les domaines du cyber et de l'espace, et l'accroissement du nombre d'acteurs privés impliqués.

Ces stratégies hybrides doivent être prises en compte. En tant qu'État de droit, nous nous refusons à agir dans ces zones grises. Néanmoins, nous devons être capables, même si nous ne parvenons pas à établir des lignes rouges ou à identifier les agresseurs, de mieux appréhender les réponses que nous devons apporter. Celles-ci sont toujours globales, interministérielles, et doivent intervenir dans tous les champs : diplomatie, développement, sécurité, action militaire. Nous avons certainement des progrès à faire à l'échelon interministériel et à l'échelon international – nous y travaillons.

Il est probable que, dans les vingt à trente années qui viennent, ces deux scénarios se combinent à des degrés divers. Nos réflexions doivent donc être éclairées par cette perspective, que la France ne peut envisager – et cela vous concerne directement – sans avoir à sa disposition des armées capables à la fois de garantir sa résilience et de porter sa voix et son ambition de puissance d'équilibre dans le monde. Il nous faut en convaincre nos partenaires européens et ne pas céder à la tentation, qui pourrait découler de la crise sanitaire, de diminuer les efforts que nous devons consentir en faveur de nos armées au profit des forces sanitaires ou de protection civile. Il y a là un risque d'éviction et de concurrence auquel nous devons être particulièrement attentifs.

De cette analyse globale, je déduis quelques orientations stratégiques. Tout d'abord, nous devons maintenir un positionnement équilibré vis-à-vis de nos engagements, de nos partenaires, de l'Europe et du lien transatlantique, et être convaincus que seul le multilatéralisme nous permettra de préserver nos intérêts face à l'extension du champ de la conflictualité. Face au désengagement américain et à l'affirmation de la puissance chinoise, c'est à l'Europe qu'il revient de promouvoir le multilatéralisme comme mode de gestion pacifique des relations internationales. Nous devons jouer un rôle moteur dans l'affirmation d'une Europe capable d'agir sur la scène internationale, qui développe son autonomie stratégique et assume ses obligations sur la scène internationale en entraînant sans relâche ses partenaires.

Au-delà de l'élaboration d'outils militaires et de structures militaires de commandement qui doivent permettre à l'Europe d'intervenir de plus en plus dans le champ opérationnel et militaire, nous devons nous atteler à un travail de définition et d'élaboration d'une véritable culture stratégique européenne. C'est ce que nous faisons dans le cadre de l'initiative européenne d'intervention. Nous sommes actuellement affaiblis par le départ des Britanniques et il est indispensable que notre grand partenaire allemand – et vous avez un rôle à jouer à cet égard – promeuve une telle culture stratégique et qu'ensemble, en confrontant nos points de vue, nous parvenions à entraîner nos partenaires européens. Au-delà de la culture, il faut que nous soyons capables de disposer d'une base industrielle et technologique de défense européenne solide, pour ne pas dépendre d'acteurs tiers sur le plan économique et industriel – vous êtes bien au fait de cette question.

Enfin, je veux rappeler ma vision stratégique, qui consiste à affirmer et à affermir la singularité militaire. Il faut moderniser notre outil de défense et poursuivre les efforts prévus dans la loi de programmation, dont je rappelle qu'elle vise à réparer et à reconstituer, dans un premier temps, puis à moderniser un modèle d'armée complet, apte au combat dans tous les champs, disposant d'une masse suffisante, d'une organisation, d'un statut, de ressources et de capacités qui lui permettent d'assumer toutes ses fonctions dans la guerre et dans la crise, au service de la France et de l'Europe, et de garantir la résilience de la nation.

La crise l'a montré, la singularité militaire est plus que jamais d'actualité ; il faut que nous luttons ensemble contre les tentatives de banalisation qui perdureront. N'oublions pas qu'au-delà de la crise sanitaire, nous sommes bien confrontés à une crise mondiale. À titre d'exemple, je citerai, pour illustrer ce risque de banalisation, l'audience que tiendra le 21 septembre prochain la Cour de justice de l'Union européenne, durant laquelle sera soulevée, à propos du cas d'un douanier slovène, la question de la directive sur le temps de travail. En effet, nous ne souhaitons surtout pas que celle-ci s'applique aux armées.

**M. Stanislas Guerini.** Mon général, je veux tout d'abord m'associer à l'hommage que la présidente de notre commission a rendu aux hommes et aux femmes qui, sous votre commandement, dans le cadre de l'opération Résilience, ont permis à notre pays de faire face à la première vague de l'épidémie. Certes, l'intervention des armées ne s'est pas limitée à cette opération, mais celle-ci l'a rendue visible pour l'ensemble de nos concitoyens.

Je souhaite vous interroger sur notre capacité à demeurer maîtres de notre destin. Le Président de la République et la ministre des armées l'ont rappelé, la crise ne doit pas nous conduire à sacrifier notre ambition en matière de souveraineté européenne. La coopération passe, nous le savons, par un Fonds européen de défense ambitieux. La présidence finlandaise de l'Union européenne n'a pas permis d'accélérer la dotation de ce fonds, mais la prochaine présidence sera allemande et nous sommes à la veille d'un sommet européen important pour le plan de relance. Y voyez-vous une chance pour l'Union européenne de renforcer la dotation du Fonds européen de défense ?

**M. Jean-Louis Thiériot.** La réalisation des trois ambitions qui étaient celles du général Beaufre dépend des moyens, notamment capacitaires, de nos armées. Actuellement, ceux-ci résultent de la revue stratégique et du format 2030, établi pour répondre à un contrat opérationnel. Face à un monde qui change, ces moyens vous paraissent-ils suffisants ou existe-t-il des manques capacitaires qu'il faut combler en urgence ? En tant que co-rapporteurs de la mission d'information sur la Base industrielle et technologique de défense (BITD), Benjamin Griveaux et moi-même nous sommes fixé comme axes de travail la LPM et le modèle d'armée 2030, mais nous ne nous interdisons pas de tenir compte des évolutions du monde. Votre analyse nous est donc très précieuse.

Par ailleurs, vous avez évoqué la nécessité de développer une culture stratégique européenne, notamment avec notre partenaire allemand. Membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, je constate souvent, non pas chez les officiers de la Bundeswehr, avec qui un véritable échange est possible, mais chez nos homologues Allemands une quasi-absence de culture stratégique, qui s'explique par la culture politique et le poids de l'histoire. Nous devons donc tous contribuer à la réflexion dans ce domaine, notamment dans le cadre de la diplomatie parlementaire. Que pouvons-nous faire concrètement en ce sens ?

En conclusion, je tiens à vous remercier, au nom du groupe Les Républicains pour votre action et celle des hommes et des femmes placés sous votre commandement ; ils sont la fierté de notre pays.

**M. Philippe Michel-Kleisbauer.** J'évoquerai, à mon tour, cet oxymore qui vous est cher : la diplomatie militaire. Nos amis britanniques traversent une mauvaise passe, qui pourrait les conduire dans une impasse ; nous aurions alors le devoir d'être à leurs côtés. L'anniversaire des accords de Lancaster House ne peut-il pas être l'occasion de réinventer notre coopération avec la Grande-Bretagne et d'aller bien au-delà de ce que nous avons jamais imaginé en la matière, afin de pouvoir lui venir en aide le jour où elle en aura besoin, face à un adversaire qui s'est un peu plus déclaré hier ?

Par ailleurs, vous avez annoncé l'intensification prochaine de la mission de coopération et d'instruction en Irak, alors que, lors de la crise sanitaire, vous avez rappelé une centaine d'hommes impliqués dans cette mission. Est-ce à dire que nous allons augmenter nos effectifs présents dans ce pays ?

**M. Jean Lassalle.** En vous écoutant, mon général, j'ai repris confiance.

Je ne crois pas qu'il faille s'émouvoir de l'attitude du Royaume Uni ; il ne fait que retrouver sa place. Le problème, c'est que nous, nous ne l'avons pas encore trouvée. Nos deux pays ont un destin millénaire et se sont toujours affrontés : nous n'avons rien à attendre des Britanniques si cela va mal, mais nous avons tout à espérer si nous nous entendons bien. L'Allemagne retrouvera sa place, un jour ou l'autre, avec ou sans nous. Puisque vous avez été franc, je me permets de l'être à mon tour.

Pour la première fois, nous avons affaire à des adversaires très lointains. Estimez-vous raisonnable d'envisager un retour rapide en Syrie, où nous sommes actuellement privés de toute influence réelle ? Par ailleurs, vous paraît-il possible de livrer un combat au véritable ennemi, c'est-à-dire le capital, qui, comme dans les années 30, mène ce ballet tragique à travers le monde ?

**M. Bastien Lachaud.** Les armées traversent une période difficile. Je pense à l'épidémie au sein du *Charles de Gaulle*, à l'incendie du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Perle* qui a entraîné la disparition d'un sixième de la flotte, aux accidents et à la guerre qui nous ont meurtris et ont causé la perte de matériels, aux programmes capacitaires qui ont encore été retardés, et aux perspectives d'exécution de la LPM, qui demeurent incertaines en dépit des protestations volontaristes de la ministre des armées.

Les réussites tactiques dans la bande sahélo-saharienne (BSS) ne sont pas de nature à modifier notre appréciation des perspectives de Barkhane au niveau stratégique et la crise politique qui secoue le Mali est grosse d'incertitudes. Les réalisations de Résilience montrent en creux combien les armées et leur service de santé ont été éprouvés sous les quinquennats précédents, où s'était imposé le principe d'une mutualisation des moyens au nom des économies budgétaires. Enfin, la situation sécuritaire aux abords de notre pays est plus tendue que jamais, notamment du fait de l'activisme turc en Méditerranée et en Libye et en l'absence d'objectif politique clairement désigné par nos autorités.

Face à ce tableau, le général Burckhard a récemment proposé une vision stratégique audacieuse, en prônant le durcissement de l'armée de terre et en soulignant la nécessité de retrouver de la masse et de mettre l'accent sur la rusticité si nous voulons pouvoir soutenir un éventuel choc de haute intensité. Cette masse et cette rusticité ne sont pas, à l'évidence, au cœur de la LPM, qui prévoit plutôt des équipements de haute technologie en petit nombre. Toutefois, le document du général Burckhard comporte des traits que nous avons bien repérés dans votre propre vision stratégique et que vous avez rappelés. Il est néanmoins singulier, au regard des propos des chefs d'état-major de l'armée de l'air et de la marine. Quelle est votre appréciation de ce plan de l'armée de terre et quelle mise en cohérence avec les options retenues par les deux autres armes vous paraît-elle nécessaire ?

**Mme Sabine Thillaye.** En vous écoutant, nous avons perçu une certaine inquiétude quant au développement d'une culture stratégique commune européenne. Je souhaiterais donc savoir quels enseignements nous pouvons tirer des cinq opérations militaires européennes en cours. Les véritables problèmes sont-ils dus aux divisions idéologiques ? Au fait que certains pays, notamment l'Allemagne, rechignent à mettre en danger la vie de leurs soldats ? Sur quels points devons-nous insister lorsque nous discutons avec nos homologues, notamment allemands ? On observe un certain déséquilibre de l'Europe de la défense, l'accent étant mis sur le développement capacitaire au détriment, peut-être, d'un regard plus pointu sur les opérations extérieures.

En tant que Franco-Allemande, je suis très sensible aux questions de défense. Nous avons tenté de créer, au sein de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, un groupe de travail sur la défense, mais nous n'y sommes pas parvenus, notamment en raison du contrat de coalition qui lie la CDU au SPD. J'appelle donc mes collègues de l'Assemblée parlementaire franco-allemande à remettre cette question à l'ordre du jour de la séance plénière du mois de septembre.

**M. Thomas Gassilloud.** La crise du covid-19 ne doit pas trop corseter notre vision du monde. Cette crise a, certes, été éprouvante, mais aucun réseau énergétique ou de télécommunication n'a été coupé, aucune route maritime n'a été fermée et aucun pays n'a délibérément mis fin à ses livraisons de matériels. Évitions donc le syndrome Maginot : ne nous préparons pas uniquement à affronter des phénomènes semblables à ceux que nous avons connus.

Plusieurs points me semblent importants : le retour de la puissance publique et la redécouverte des frontières, y compris au sein de l'espace Schengen ; le renforcement des acteurs du numérique et parfois des sociétés de surveillance ; le poids des dettes ; l'accélération de la confrontation sino-américaine et les doutes concernant la mondialisation, voire le retour d'un certain souverainisme. Cette crise est un accélérateur des tendances internationales et nous rappelle la fragilité du monde, à la merci d'une chauve-souris ou d'un pangolin.

Je souhaiterais donc vous interroger sur les moyens de renforcer la résilience nationale : au-delà de la puissance militaire, ce qui compte, c'est la capacité de la nation à tenir – rappelons-nous les mots de Thucydide. Cette résilience dépend de facteurs variés, aussi bien civils que militaires : masques, niveau des stocks, niveau de souveraineté dans les secteurs stratégiques, fonctionnement des opérateurs d'importance vitale (OIV), force morale de nos concitoyens, organisation des politiques publiques dans les territoires... Serait-il

possible d'intégrer, dans le prochain Livre blanc, une nouvelle fonction stratégique, celle de la résilience ? Ainsi, ne devrions-nous pas associer à ces travaux de nouveaux acteurs, tels que le ministère de la santé ou les acteurs de la diffusion de l'information ?

Enfin, pouvez-vous nous en dire plus sur les volumes mobilisés dans le cadre des réserves zonales de l'opération Sentinelle et les délais de réactivité attendus ? Je suppose qu'il s'agit de réserves au sens large. Concernant les réserves à proprement parler, pouvez-vous nous faire part des pistes de réflexion de l'état-major des armées s'agissant de leur montée en puissance ?

**M. André Chassaigne.** Mon général, j'ai beaucoup apprécié votre intervention, que j'ai trouvée très intéressante, en particulier lorsque vous avez évoqué le déclin du multilatéralisme, la politique du fait accompli, le délitement généralisé et le nécessaire développement d'une culture stratégique européenne – c'est un point très important que nous devons tous garder en tête. Comme l'écrit Edgard Morin dans *Changeons de voie* : « Nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouvelles perspectives, de grandes incertitudes et un avenir imprévisible, ce à quoi l'humanité actuelle, qui vit à flux tendu, ne s'est pas préparée. »

Au mois de mai, j'ai lu, dans les colonnes de *La Tribune*, quelques-uns des articles du groupe de réflexion Mars, qui évoquait notamment le dogme du principe d'efficience, « cette belle théorie dont la mise en œuvre se révèle, dans la violence de ses conséquences, incapable de faire face à un événement inattendu, même quand les experts en prédisent la survenue probable ». Or ce principe d'efficience a été largement appliqué entre 2007 et 2012, notamment dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la modernisation de l'action publique (MAP).

Vous-même, vous avez indiqué, lors d'une audition au Sénat : « Les précédentes LPM et la révision générale des politiques publiques ont conduit à privilégier le management sur le commandement, l'efficience sur l'efficacité, la logique de flux sur celle de stock. Elles ont affaibli et bridé notre réactivité en allant à l'encontre de la singularité militaire. » Et vous ajoutiez : « Aujourd'hui, ces faiblesses se trouvent cruellement mises en évidence par la crise. Je pense à l'externalisation d'un certain nombre de fonctions, à la délocalisation de fonctions vitales, au manque de réserve opérationnelle et d'épaisseur organique de nos armées. »

Lors d'une précédente audition, nous avons longuement évoqué le service de santé des armées. Que proposez-vous concrètement pour revenir au modèle d'armée complet évoquée par notre présidente, notamment en matière d'internalisation, et pour en finir avec le sacrosaint principe d'efficience ?

**Général François Lecoindre.** J'ai plaisir à constater que je suis entendu ! Par ailleurs, je suis raisonnable ; je dis les choses telles que je les pense et telles que je les observe depuis que j'ai commencé à y réfléchir en tant qu'officier, lorsque je préparais l'École de guerre. J'ai alors complété ma réflexion sur les questions opérationnelles, philosophiques et éthiques par une réflexion sur les capacités, les structures, les organisations et leur fonctionnement. En 2012, j'ai publié, dans la revue *Inflexions*, un article intitulé « De la fin de la guerre à la fin de l'armée », dans lequel j'alertais sur les dangers que nous courions en dégradant notre modèle d'armée sous le poids de la recherche d'efficience à tout prix et de la contrainte économique. La vision de l'État et de son fonctionnement qui prévalait alors affaiblissait objectivement les armées : parce qu'on estimait que la paix était définitive, on considérait que celles-ci devaient

être cantonnées à des opérations de gestion de crise. Je ne critique pas les personnes qui ont mené cette politique à l'époque. Aujourd'hui, comme l'écrit Edgard Morin, nous sommes face à de grandes incertitudes alors que toutes les politiques mises en œuvre dans le cadre de la RGPP l'ont été par un ensemble politico-administratif qui était rempli de certitudes sur l'avenir du monde : nous allions, disait-on, vers un monde heureux...

Je pense avoir eu le mérite, et je n'étais pas le seul, de considérer que ce n'était pas vrai, que ces certitudes étaient en réalité fondées sur des assertions fausses. J'en étais convaincu, car, alors que notre société ne pensait que bien-être collectif et de plus en plus, individuel, consommation, apaisement général des relations entre individus, paix perpétuelle, nous, militaires, étions engagés dans des conditions très dures dans des guerres terribles. Nous vivions ces guerres tragiques de façon entièrement décalée par rapport à ce que vivait notre opinion publique. Il faut avoir été à Sarajevo en 1995, en Somalie, au Rwanda, pour comprendre ce qu'est la violence et ce qu'il y a au fond de l'homme, et mesurer que les bases sur lesquelles nous construisions un avenir radieux pour l'Union européenne et le monde occidental allaient être sapées par la réalité de la violence des hommes et du fond tragique de l'histoire. Chaque fois que nous rentrions d'opération, nous vivions ce décalage. Il ne s'agit pas d'accuser tel ou tel, mais nous, militaires, engagés dans cette violence et sortis de la bulle de confort et de prospérité de l'UE et du monde occidental, nous mesurions à quel point les certitudes qui étaient les nôtres étaient dangereuses, comme toute certitude d'ailleurs.

Selon moi, le Fonds européen de la défense est un moyen important qui contribuera à la consolidation de la base industrielle et technologique de défense. Je ne suis pas très optimiste quant à une dotation plus importante que ce qui était prévu initialement ; nous verrons bien. Je pense que les Allemands sont très attentifs à ce que l'on relance la coopération européenne en matière de BITD. Ils sont en effet très attachés à l'industrie et l'on peut compter sur eux pour penser une future industrie de défense européenne.

Par ailleurs, nous avons deux grands projets de coopération majeurs avec l'Allemagne : le système de combat aérien futur (SCAF) et le char de bataille du futur. Quelles que puissent être les tensions venant de nos industriels, qui veulent chacun une part dans ces projets, nous allons avancer, et ces projets attireront d'autres Européens. Cela a déjà été le cas pour le SCAF, puisque les Espagnols nous ont rejoints, et nous espérons que les pays de l'Est, voisins de l'Allemagne au sein de l'Union européenne, la Pologne et d'autres, seront intéressés par le char du futur. L'an dernier, le chef d'état-major des armées polonaises m'a d'ailleurs demandé s'il pourrait nous rejoindre sur ces projets. Je pense que nous avancerons. Ce ne sera pas forcément du fait du FEDEF, qui ne devrait pas augmenter au-delà de ce qui est aujourd'hui prévu, mais ce fonds sera un bon moyen d'aller jusqu'à des démonstrateurs. Pousser les industriels à avoir des projets européens est une très bonne chose.

Il ne faudrait toutefois pas que cette vision capacitaire et industrielle nous fasse oublier le reste. La défense européenne, c'est aussi une question d'opérations et d'engagement opérationnel, ainsi que de structure de définition des objectifs et de structure de commandement. Au-delà des projets industriels et de la vision capacitaire, il faut que nous ayons une vision opérationnelle et une vision stratégique. Nous ne sommes pas d'accord avec les Allemands sur leur vision de l'évolution de l'état-major de l'Union européenne, qui est l'une des principales structures de défense européenne. Nous souhaitons que l'EMUE soit consolidé. La direction vient d'en être prise par l'amiral français Hervé Bléjean, qui arrive de l'OTAN, et nous avons de vraies ambitions pour que soient réunies au sein de cet état-major

des compétences stratégiques, doctrinales, capacitaires et de conduite des opérations. Nous pensons en effet que séparer la conduite des opérations des dimensions capacitaire et doctrinale n'a pas de sens et affaiblit, au contraire, chacune des variables. J'essaye donc de sensibiliser mes camarades européens pour que l'on n'oublie pas cette dimension. Les Allemands, qui souhaitent rapprocher, dans la gestion européenne des crises, la dimension civile de la dimension militaire, veulent retirer la cellule de planification et de conduite militaire des crises, qui est dans l'état-major de l'UE, pour la fusionner avec la cellule de conduite et de planification civile des crises. Nous pensons qu'en faisant cela, nous affaiblirions l'état-major de l'Union européenne.

S'agissant des « trous capacitaires », nous identifions certes des choses urgentes à faire, mais nous avons défini un modèle 2030 qui nous semble raisonnablement atteignable si la France maintient l'effort qu'elle envisage dans le cadre de la présente loi de programmation et la suivante ; si c'est le cas, nous aurons un modèle d'armée qui aura complété ses capacités et remédié à ses carences capacitaires, et qui pourra ensuite répondre aux autres questions, en particulier les questions de masse. Je suis donc partagé entre l'envie de profiter d'un plan de relance, qui serait une aubaine, et la crainte que cet effet d'aubaine nous conduise à renoncer à la cohérence que nous avons bâtie et qui doit nous servir de guide dans la construction de notre modèle d'armée.

Pour autant, s'il devait y avoir des dépenses particulières, on peut en avancer un certain nombre tout en restant dans le cadre de ce que nous avons construit comme modèle d'armée. On peut répondre à des besoins de reconstitution de stocks, en particulier de munitions et de munitions complexes, choses absolument indispensables qui donnent une épaisseur opérationnelle aux armées. Par ailleurs, il est nécessaire de reconstituer des stocks de pièces, qui permettent également de constituer cette épaisseur organique qui facilite notre maintien en condition opérationnelle (MCO). Il y a là des dépenses intelligentes et assez urgentes. Enfin, je suis pour ma part très soucieux que l'on n'oublie pas des dépenses qui peuvent ne pas paraître essentielles, dépenses d'infrastructure et de fonctionnement, lesquelles peuvent d'ailleurs profiter à l'économie locale et nationale : il ne faut pas les sacrifier en ne pensant la relance que sous l'angle des grands programmes industriels.

Sur le plan de l'échange de nos idées et de nos visions avec nos partenaires allemands, il me semble qu'une façon de renforcer la compréhension mutuelle pourrait être que les militaires français aillent présenter à vos camarades parlementaires allemands la façon dont ils comprennent, par exemple, la situation au Sahel ; et que vous, députés français, alliez expliquer à vos homologues la façon dont vous comprenez la situation. Je vous prie d'ailleurs de leur faire savoir que je suis prêt à les rencontrer, tout comme les chefs d'état-major français des différentes armées ou les généraux français qui commandent en opération. Quand j'ai commandé l'opération européenne au Mali, j'ai reçu beaucoup de parlementaires allemands, qui étaient extrêmement intéressés par ces sujets et qui sont très professionnels. C'est par la multiplication de ces contacts que nous ferons évoluer les choses.

Par ailleurs, nous avons absolument besoin de la Grande-Bretagne, ainsi que d'une Allemagne qui accepte de se considérer à nouveau comme légitime pour développer une vision stratégique. Nous avons besoin de la Grande-Bretagne pour dire à l'Allemagne qu'elle doit dépasser ses réticences historiques, ses difficultés politiques. Nous sommes liés aux Britanniques par les accords de Lancaster House, et nous sommes par ailleurs deux anciennes

puissances coloniales avec une vision particulière que n'a pas l'Allemagne, puissance continentale très tournée vers le Centre-Europe.

Il faut ensemble poursuivre le travail très concret mené dans le cadre de l'Initiative européenne d'intervention (IEI), avec des rencontres stratégiques militaires où nous abordons des scénarios de crise possibles et où l'étude de ces scénarios nous conduit à nous poser des questions de nature géopolitique et stratégique. Il ne faut surtout pas tenter de donner une finalité opérationnelle à cette IEI, mais continuer à travailler comme nous le faisons.

Pour revivifier Lancaster House, au-delà des difficultés que nous allons rencontrer en matière de coopération capacitaire, nous réfléchissons avec le général Carter à placer sous le chapeau de ces accords une intervention plus importante des Britanniques au Sahel, qui pourrait être, outre une participation aux opérations sur le terrain, une intervention plus large et de long terme. Aujourd'hui, il est important d'aider le Ghana, pays anglophone, le Bénin, le Togo... Nous y travaillons, afin de ne pas perdre ce fil de coopération avec les Britanniques et lui donner des traductions concrètes.

Les grandes tendances historiques des puissances européennes que sont l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne ne doivent pas nous conduire à renoncer à essayer de définir une vision stratégique commune – non pas unique mais commune.

Sur la Syrie : Daech, notamment dans la région de la moyenne vallée de l'Euphrate, mais également dans le sud-est de la Syrie, est en train de retrouver des espaces d'entraînement et de liberté, de se reconstituer. Qu'il s'agisse de la région de Deir ez-Zor, de Raqqa, la présence et la remontée en puissance de Daech sont évidentes. Nous agissons en Syrie dans le cadre de la coalition, par des actions aériennes quand nous le pouvons. Nous agissons également en Irak et je pense d'ailleurs qu'il ne faut pas séparer le problème syrien du problème irakien. En tant qu'acteur présent en Irak, nous suivons avec évidemment beaucoup d'attention l'évolution de la situation, avec une préoccupation essentielle, qui est de ne pas nous laisser entraîner par les Etats-Unis dans une confrontation avec l'Iran, alors que cela peut justement être une tentation des Américains. Nous voulons rester un élément de consolidation du régime irakien, que nous entendons aider à lutter contre Daech. Il faut donc continuer à travailler pour que soit maintenue la coalition internationale de l'opération *Inherent Resolve*, qui est la bonne façon d'empêcher les Américains d'aller trop loin en jouant cavalier seul contre l'Iran, et d'entraîner un maximum d'Européens et d'Occidentaux en appui de l'Irak.

La campagne de l'opération *Inherent Resolve* prévoit d'entrer dans sa quatrième phase, une phase de reconstruction, et il a été décidé de créer un *joint operational advising team*, une cellule de conseil à l'armée irakienne, créée pour faire de l'assistance et non plus seulement de l'action cinétique contre Daech, et placée sous le commandement de la France au sein de l'opération. C'est pourquoi je dis que nous sommes, à la fois dans l'opération *Inherent Resolve* et dans l'appui spécifique à l'Irak, en train de faire un effort particulier, qui est modéré en nombre mais important en termes de positionnement de la France. Cette cellule sera opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Le *Charles de Gaulle*, ce n'est pas un drame. Je suis intervenu sur le plateau de TF1 au moment de cette actualité brûlante, quand les gens essayaient de polémiquer sur cette affaire. Avant d'entrer sur le plateau, je discutais avec le chroniqueur médical de la chaîne

TF1 qui me demandait comment il se faisait que nous n'avions pas réussi, comme on le fait sur les paquebots de croisière, à isoler les gens dans leurs chambres. Je lui ai répondu qu'il ne s'agissait pas d'un paquebot de croisière mais d'un porte-avions nucléaire. Au-delà de l'anecdote, c'est révélateur de la méconnaissance profonde de nos concitoyens de la réalité du métier militaire et de la guerre. Heureusement qu'il existe ces occasions de contact entre vous, représentants de la nation, et les armées, pour que vous puissiez ensuite convaincre nos concitoyens que les armées sont radicalement différentes de par leur fonction singulière dans l'État et que, devant assumer les contraintes qui sont les leurs, elles ne peuvent être soumises aux mêmes lois que les administrations de l'État ou les entreprises.

Quant à la *Perle*, c'est typiquement la traduction des renoncements auxquels nous avons été conduits sous la contrainte de la recherche d'efficacité et de la révision générale des politiques publiques. C'est la première fois que nous avons entièrement externalisé l'arrêt technique majeur d'un bâtiment essentiel à notre marine à un industriel privé. Nous en tirerons les enseignements. Nous savions que ce mouvement, auquel nous avons été contraints, présentait des inconvénients. J'en parlais il y a deux jours avec l'amiral Augier, patron du bataillon des marins-pompiers de Marseille qui a dû intervenir sur cet incendie et qui a, par ailleurs, été ingénieur-mécanicien en chef d'un sous-marin nucléaire d'attaque. Il m'expliquait que lorsqu'il était en service dans son sous-marin, pendant l'arrêt technique, l'équipage était là et les officiers étaient en permanence dans le bâtiment, ils restaient maîtres de l'outil, car cela demeure une opération militaire et pas simplement industrielle. Des erreurs ont été faites et nous saisissons toutes les occasions pour revenir sur ces erreurs, y compris quand cela ne coûte pas d'argent et que l'affaire est simplement de processus.

Perdre des équipements, des matériels, c'est le lot d'une armée, en particulier parce qu'elle est engagée au combat. Cela pose la question de l'épaisseur opérationnelle d'une armée et pas seulement de son épaisseur organique.

Vous me posez la question de la masse et de la rusticité en contraste avec les équipements de haute technologie et ce que font les autres armées, qui sont, quant à elles, des armées très technologiques. Je ne pense pas qu'il faille opposer les deux. Il faut certes posséder de la haute technologie, car nous avons des ennemis qui, sans être des superpuissances mais des puissances, ont accès à des capacités de haute technologie et développent des stratégies de déni d'accès que nous ne pourrions surmonter que si nous avons nous-mêmes des capacités technologiques équivalentes. Le jour où vous voulez réaliser l'opération Hamilton pour détruire des installations chimiques en Syrie, si vous n'avez pas des missiles et des avions de très haut niveau technologique, vous êtes incapables de transpercer les défenses sol-air de l'ennemi, qui n'est que la Syrie, même aidée par la Russie. On ne peut donc faire l'économie de la haute technologie, mais il faut pratiquer de la haute technologie et du progrès capacitaire de manière différenciée, c'est-à-dire en étant capable de produire un effort non pas sur toutes les technologies mais sur celles réellement discriminantes sur le plan opérationnel.

L'armée de terre travaille précisément à ce qui sera la technologie discriminante, à savoir la numérisation et la connectivité des équipements. Dans le matériel terrestre, nous n'avons plus grand-chose à attendre des progrès de protection, c'est-à-dire du blindage, et des progrès de mobilité, tactique ou stratégique. Ce que nous pouvons viser, c'est la capacité à travailler de façon connectée et intégrée entre plateformes, de manière à développer une capacité de manœuvre qui surprendra l'ennemi.

Je lisais l'autre jour dans *Le Figaro* un article très intéressant sur le capitaine de Gaulle découvrant en Pologne une guerre qui n'est plus la guerre statique d'un front continu contre un front continu mais la guerre de grands espaces, avec ce qu'on appelle aujourd'hui les grands espaces lacunaires et des manœuvres qui se développent sans front continu et qui peuvent jouer sur l'effet de surprise. Au-delà de la capacité à manœuvrer dans les espaces lacunaires, nous travaillons sur des dispositifs extrêmement dispersés où chaque plateforme est en soi une capacité de production de capacités opérationnelles très puissantes. On réussira à gérer la combinaison avec les autres plateformes, sans manœuvre d'ensemble de grandes troupes à conduire mais avec des manœuvres très fines de chacune des plateformes, permises par la connectivité et l'intelligence artificielle. C'est le défi de demain, dans l'espace aérien comme dans l'espace terrestre. Je n'oppose donc pas la haute technicité à la masse, ni la technicité d'une armée à la rusticité d'une autre ; il faut les deux.

Le général Burkhard et moi posons un problème de masse, car je veux donner à notre réflexion un horizon post-2030, parce qu'on construit un outil militaire non pas pour les dix mais pour les trente ou quarante prochaines années. Telle est bien la responsabilité qui est la vôtre, membres de la représentation nationale. Dans la loi de programmation actuelle et la suivante, nous allons remédier aux lacunes capacitaires, consolider un modèle d'armée complet et entamer sa modernisation, en étant attentifs à ce que les progrès technologiques soient finalisés en matière opérationnelle. La question qui se posera après, c'est de savoir, une fois que nous aurons ce modèle d'armée complet, si nous serons capables de produire une masse suffisante pour faire face à la nécessité d'un engagement majeur si la situation internationale continue de se dégrader au rythme où elle se dégrade aujourd'hui, parce que la très haute technologie ne permet pas de faire face à tout. La masse reste une question importante, non pas, je pense, pour la loi de programmation actuelle ni pour la suivante, mais pour la suite.

Il existe clairement une divergence entre Européens, qui provient de la conception que chacun a de l'ennemi. Très naturellement, les pays européens du Sud, méditerranéens, ont une conception différente de celle du nord ou de l'est de l'Europe. C'est la principale divergence, et elle est très claire. Si l'on regarde le problème de la Turquie, l'Allemagne est extrêmement attentive au contrôle du verrou migratoire depuis l'Est et la Turquie, mais moins depuis le sud de la Méditerranée. Il faut parvenir à rapprocher ces visions, à faire comprendre que les menaces sont communes, car le raccourcissement de l'espace et du temps fait que la menace sahélienne concerne tout autant l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas que la France et l'Espagne. Il faudrait être naïf pour imaginer que les migrants qui arrivent sur les côtes espagnoles s'arrêtent en Espagne. Chacun sait qu'ils viennent attirés par un mode de vie, un confort, une sécurité, européens, et qu'ils travaillent partout en Europe, avec tout ce qu'ils peuvent lui apporter de positif, en particulier la jeunesse, dans des sociétés dont la démographie est déséquilibrée. C'est une politique européenne qui doit être mise en œuvre, au plan migratoire et social, mais aussi militaire. La conception de l'œuvre de stabilisation que nous devons conduire dans le *limes* de l'Europe et dans sa zone d'intérêt immédiate doit être commune.

Il existe sans doute aussi une relation aux États-Unis différenciée selon que l'on est français ou polonais. Je pense que les gens sont en train de prendre conscience, entre autres grâce à l'attitude du président Trump, qu'il va falloir développer l'autonomie stratégique européenne. J'ai bon espoir que nous finirons par nous retrouver sur ce sujet. La semaine dernière, M. Borrell est venu ouvrir notre réunion des chefs d'état-major de l'Union

européenne, où il a prononcé trois fois les mots « autonomie stratégique européenne » ; il l’assume parfaitement, et cela me satisfait.

Je ne sais pas s’il faut inscrire la fonction stratégique « résilience » dans le prochain Livre blanc. Je pense que les armées sont l’instrument de la résilience, parce qu’elles cultivent dans leur singularité la capacité à agir dans le chaos. On ne peut pas demander à l’ensemble des services publics d’être capables, au point où les armées doivent l’être, de fonctionner dans le chaos. Qu’ils soient capables de durcir leur fonctionnement pour prendre en compte le risque de crise, oui, mais pas au point où les armées ont le devoir de le faire. Pour les armées, ce n’est pas une fonction stratégique, c’est constitutif de leur efficacité. Il faut rappeler qu’il n’y a pas de résilience des armées, et donc pas d’outil de résilience au profit de l’État, sans singularité militaire, dans toutes ses dimensions, organisationnelle, juridique...

Je suis très sensible au thème de la force morale et je pense que les armées ont là un rôle à jouer. Ce qui me frappe, c’est que l’on a été très loin dans la réaction à cette crise. Il faut que nous apprenions à vivre avec cette maladie ; la réaction de sidération que nous avons eue, que je ne critique pas car elle a sans doute permis d’éviter que la situation ne dégénère, ne pourra pas se reproduire. La capacité à vivre avec cette maladie, avec cette crise, à se durcir, repose pour une part importante sur la force morale. La question que je me pose, c’est de quelle façon les armées peuvent être aussi, et même principalement, des inspiratrices de cette force morale pour la nation. Dans son discours sur la nation, Ernest Renan dit que la souffrance en commun unit plus que la joie et que les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l’effort en commun – je pense que c’est très vrai.

Les réserves dont je parle pour Sentinelle sont placées dans les régiments. D’active ou de réserve, elles sont capables de renforcer très vite l’opération selon une logique zonale et s’appuyant sur l’organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD). Les forces déjà engagées dans Sentinelle pourraient, du coup, être réduites à un niveau d’étiage plus faible.

La question s’est posée du recours aux réserves pendant la crise du covid, car nous avons, je pense, trop sévèrement réduit les ressources du titre 2 qui devaient leur être consacrées. Il faut réfléchir sur les réserves selon deux modes : une réserve groupée, sous la forme d’une section de combat – le régiment de réserve de l’Île-de-France, 24<sup>e</sup> régiment d’infanterie, était présent sur les Champs-Élysées avant-hier –, et des réservistes individuels ayant des compétences spécifiques dont nous avons besoin pour faire fonctionner un état-major et dont la crise a prouvé la nécessité pour apporter à des organisations comme les agences régionales de santé (ARS) des compétences de logistique et de gestion de stocks.

Enfin, je suis d’accord avec vous, Monsieur Chassaigne, s’agissant de la singularité militaire. Sur ce sujet, j’ai également publié en 2009 dans la revue *Inflexions* un article intitulé « Pour une culture armée », je vous invite à le lire.

**M. André Chassaigne.** Cela complétera Jean Jaurès !

**Mme Patricia Mirallès.** Même si ce n’est pas l’usage, je me permettrai aujourd’hui de vous appeler « mon » général...

**M. François Lecointre, chef d’état-major des armées.** Je suis très heureux d’être appelé par mon grade. C’est une belle reconnaissance, car on ne devient pas général ou amiral

d'un claquement de doigts. En quarante ans de carrière, j'ai énormément travaillé pour devenir officier général, j'ai assumé et assume encore des responsabilités lourdes. Je suis exaspéré lorsqu'un journaliste s'adresse à moi en disant « monsieur » alors qu'il donnera spontanément à tout avocat du « maître ». La règle veut toutefois que les hommes disent « mon général » et les femmes « général », mais faites comme vous voulez, Madame la députée.

**Mme Patricia Mirallès.** Cela, je l'ai appris dès mon arrivée !

Général, donc, je voudrais d'abord vous remercier. Le covid-19, nous en parlons depuis plusieurs mois, et il est malheureusement toujours d'actualité et le sera jusqu'à l'arrivée du fameux vaccin. Nous devons remercier nos armées, notamment les militaires de l'opération Sentinelle, qui renforcent la sécurité de nos concitoyens, en particulier sur notre littoral, parfois en attendant l'arrivée de la gendarmerie. Leur mission est aussi d'assurer la sécurité sanitaire, une grande attente des Français.

Montpellier ayant malheureusement perdu l'École d'application de l'infanterie (EAI), je sais de quoi je parle en disant que l'armée est très importante pour la population française. Plus que jamais, il est indispensable que nous soyons à vos côtés, pour renforcer nos armées. Après la crise du covid-19, d'autres crises pourraient advenir. Nous nous battons jusqu'au bout pour que la LPM soit exécutée.

Présentes dans les zones très touchées par la pandémie, comme la Guyane et le Sahel, nos forces se sont trouvées confrontées à une autre problématique que celle qui avait justifié leur intervention. Outre qu'elle nécessite l'adaptation de nos soldats au nouveau contexte et à leur propre protection, l'apparition d'une menace sanitaire peut conduire à une réorientation de la stratégie globale dessinée initialement pour ces opérations. Compte tenu du potentiel de déstabilisation que représente le virus pour ces régions, les troupes qui étaient déjà déployées en outre-mer et à l'étranger avant la pandémie ont-elles pris part, aux côtés des autorités locales, à des actions ciblées de gestion pandémique ? Vont-elles et peuvent-elles y prendre part ?

**M. Jean-Michel Jacques.** L'innovation est importante pour donner toute leur efficacité aux armes de la France, mais elle constitue également un enjeu tactique, stratégique et de souveraineté. En la matière, la plus grande prudence s'impose en raison des nombreuses captations de pays étrangers. Être à la pointe de l'innovation permet tout autant de vendre que de renforcer notre influence dans le monde. C'est aussi un atout économique, car, bien souvent, l'innovation est duale et a toute sa place dans un plan de relance.

Bien que toujours insuffisantes, des masses financières significatives sont dégagées pour ce volet. Les armées, à travers la direction générale de l'armement (DGA), ont revu leur organisation, avec de nouvelles instructions ministérielles, la création de l'Agence de l'innovation de défense (AID) et de labs dans les unités – les *battle labs* terre, mer, air ou le fuscolab –, qui concentrent tous les enjeux que j'ai mentionnés plus haut. Depuis un an et demi qu'ils sont en ordre de marche, quel retour avez-vous de leur activité ? Leurs ressources humaines sont-elles suffisantes et adaptées aux nombreux domaines à la croisée desquels ils se trouvent, notamment le monde économique, qui requiert des profils particuliers ?

**M. Philippe Meyer.** Vous avez souligné la nécessité de travailler davantage avec l'Allemagne en faveur du multilatéralisme et rappelé que ce pays, qui partage nos objectifs et nos valeurs, n'a pas de tradition interventionniste. Le président du Bundestag, Wolfgang Schäuble, qui parle très bien français, est conscient de notre attente vis-à-vis de son pays mais estime que l'opinion publique de son pays reste à convaincre. Les Allemands connaissent aussi le terrorisme islamiste et savent que nos armées se battent pour eux également. Pour me rendre assez fréquemment en Allemagne, je pense que l'opinion publique allemande peut basculer. Il nous revient d'encourager nos collègues du Bundestag à défendre une intervention plus forte de l'Allemagne à l'avenir.

Nos relations avec les États-Unis, notamment dans le cadre de l'OTAN, subissent le caractère imprévisible – le mot est faible – des dirigeants américains. En termes opérationnels, au Proche-Orient et au Moyen-Orient, cette alliance n'est-elle pas fragilisée, malgré nos liens anciens ? Ces derniers mois, les échanges se sont dégradés sur le plan politique entre nos deux pays ; ces tensions existent-elles sur le terrain ? Nuisent-elles à nos engagements communs ?

**Mme Natalia Pouzyreff.** Dans la mesure où l'on souhaite une Europe qui protège, notamment en temps de crise, comment renforcer la réactivité de la réponse européenne ? Quels outils et quelles décisions envisager ? En particulier, comment articuler le décisionnel avec l'opérationnel ?

Par ailleurs, quelle forme pourrait prendre un conseil de sécurité européen, une option qu'ont envisagée à la fois le président Macron et la chancelière Merkel ?

En tant que parlementaires, nous vous assurons de notre souhait de contribuer à ce travail de conviction de nos homologues européens.

**M. Jean-Pierre Cubertafon.** La crise sanitaire a souligné le risque que fait peser la fermeture des frontières sur les stocks stratégiques de pièces de rechange pour notre matériel militaire, notamment pour les hélicoptères – avec Jean-Jacques Ferrara, nous présenterons prochainement le rapport d'une mission flash sur le sujet. À l'heure où nous nous préparons à un retour du risque haute intensité, quel est l'état de vos réflexions sur la dépendance aux flux logistiques et sur la nécessité de disposer d'un stock suffisant afin d'assurer la résilience de la nation sur ce segment matériel, en cas de crise prolongée ou majeure ?

**M. Jacques Marilossian.** Mon général, vous connaissez certainement cette devise : « Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même. » Avant la pandémie, nous avons constaté que de nombreuses puissances cherchaient à contrôler davantage leur environnement maritime, souvent au mépris du droit international et des arbitrages des instances internationales. La France n'échappe pas à certains contentieux maritimes : avec les Comores pour Mayotte, et avec Madagascar pour les îles Éparses.

D'autres grandes puissances, notamment la Chine, ont intérêt à tirer profit de ces contentieux sur notre zone économique exclusive, et à contester notre souveraineté. Sur terre, dans l'air ou en mer, nos forces doivent être vigilantes face à cet avis de tempête sur nos frontières maritimes. Notre marine ne peut pas tout faire et être partout, étant donné ses lacunes capacitaires, que la LPM, vous l'avez dit, commencera à compenser.

Ne devons-nous pas repenser notre projection militaire, notre contrat opérationnel ou notre stratégie diplomatique, en particulier pour la zone indopacifique ? Une présence de forces de souveraineté plus importante, avec une ou deux nouvelles bases militaires sur des points stratégiques de notre zone économique exclusive est-elle envisageable ? Un renforcement sensible du format de la marine et des autres armes est-il envisageable dès la révision de la LPM ou dans la LPM 2026-2032 ?

Enfin, une révision de la revue stratégique 2017 vous paraît-elle indispensable ?

**M. Joachim Son-Forget.** Je comprends de l'épisode franco-turc que nos capacités de renseignement ne sont apparemment pas en cause puisque le *Forbin* avait repéré le *Cirkin* et l'avait suivi. Une frégate grecque avait subi les mêmes désagréments que la France, sur le trajet de ce navire, escorté par deux frégates turques. Il y a eu ensuite cet acte de guerre contre le *Courbet*, avec une illumination radar, à trois reprises. D'un point de vue militaire, il s'agit bien d'un acte de guerre.

La réponse, plus politique que militaire, interroge. S'il s'agit d'une réponse en urgence, celle-ci ne devrait-elle pas être purement militaire ? Le politique doit-il immédiatement trancher quant au type de réponse à adresser lors d'un acte d'agression important ?

Une telle réponse ne nous fait-elle pas apparaître aux yeux de nombreux autres régimes de plus en plus autoritaires comme faibles ? L'indignation politique, la convocation de l'attaché militaire turc à Paris ou les discussions entre présidents sont-elles suffisantes ?

Pensez-vous qu'une réponse énergique sur le plan militaire aurait été nécessaire dans ce cas ? Lorsque nous subissons de tels affronts de la part des Russes, notamment, on peut comprendre la volonté d'éviter l'escalade, mais il s'agit là d'un allié officiel au sein de l'OTAN, qui défend des intérêts divergents. Le cargo transportait non seulement des armes, mais aussi des mercenaires qui ont fait beaucoup de mal contre les Kurdes, dans le nord-est de la Turquie.

**Général François Lecointre.** L'incident du *Cirkin* n'est pas un acte de guerre, c'est un acte hostile, qui en effet est tout sauf anodin. Tous les marins – ce que je ne suis pas – savent qu'illuminer un bâtiment avec des radars de tir est un acte très hostile, qui fait partie de la grammaire de montée en tension entre des nations sur ce type de théâtre. Il ne faut pas imaginer que nous puissions y réagir immédiatement en coulant une frégate turque.

Je replace cet incident dans un ensemble plus large.

D'abord, il y a la volonté très claire du Président de la République de dénoncer la « mort cérébrale » de l'OTAN et l'incapacité de l'Alliance de faire face à ses dissensions internes, en particulier à la difficulté que posent les agissements de la Turquie dans le Nord-Est syrien, en Irak ou dans la zone économique exclusive de Chypre. Le Président de la République souhaite que nous fassions face à ce problème. Il a décidé que nous serions actifs, diplomatiquement et militairement, dans les endroits où la Turquie illustre cette mort cérébrale de l'OTAN et son incapacité d'affronter ces problèmes. Ainsi avons-nous décidé d'être actifs dans le lancement de l'opération européenne IRINI et dans l'opération *Sea Guardian*, en mettant des bâtiments en place.

Par ailleurs, nous sommes crédibles, car nous disposons désormais de la première marine européenne, ce qui fut longtemps l'apanage des Britanniques. Nous sommes sans doute la seule marine en Europe à savoir réaliser des visites de vive force. Nous sommes actifs dans le canal de Syrie, en essayant d'entretenir, en liaison avec les Chypriotes, les Grecs et les Italiens, une présence maritime permanente en Méditerranée orientale pour contester le déni de liberté de circulation maritime dans ce bassin. Tout cela est à relier à la volonté du Président de la République de nommer les problèmes, et d'essayer de contraindre nos partenaires otaniens à les résoudre.

Cette stratégie fonctionne. Certes, les Turcs n'ont pas cessé la fourniture de moyens, mais nos partenaires européens ont été très ennuyés par le « scandale » que nous avons fait à l'OTAN et à l'UE. Ils sont à présent obligés d'en tenir compte et de commencer à prendre position. L'objectif stratégique poursuivi par le Président de la République est atteint, et nous continuerons, car il n'est peut-être pas suffisant de simplement poser la question de l'Alliance. Derrière, il y a celle d'une autonomie stratégique européenne qui ne soit pas en contradiction avec le fonctionnement de l'Alliance, et celle des relations des États-Unis avec l'Union européenne et avec l'Alliance – en particulier, les États-Unis arriveront-ils à ne pas considérer celle-ci comme un simple marché d'expansion de l'industrie de défense américaine ? Toutes ces questions sont bien posées, me semble-t-il, et toute occasion de les soulever est saisie.

Ensuite, le sujet libyen constitue un sujet en soi. J'ai évoqué tout à l'heure les risques de déstabilisation. Dans une interview au *Monde*, j'ai expliqué que nous devons comprendre qu'il s'agit d'un sujet européen : les Européens ne peuvent pas laisser les Turcs et les Russes s'emparer du verrou de contrôle de l'immigration sur la rive sud de la Méditerranée. Ce serait d'une absurdité absolue.

Force est de constater que nous devons impliquer davantage de partenaires dans ces sujets, notamment les Américains, que nous devons amener à se réinvestir dans la gestion des questions libyenne et méditerranéenne.

Il est à signaler que, dimanche soir, un bâtiment grec participant à l'opération IRINI a procédé à l'interrogation d'un roulier escorté par une frégate turque. La visite n'a pas pu être effectuée car la nuit tombait et que les conditions de mer ne le permettaient pas, mais la Turquie ne s'y était pas opposée – sans doute parce que le roulier ne transportait pas d'armes, mais peut-être aussi parce que certains messages à la Turquie sont en train de passer.

**M. Joachim Son-Forget.** Pourra-t-on arrêter le *Cirkin* lors de sa prochaine rotation ?

**Général François Lecointre.** La France a posé des conditions à son retour dans les opérations *Sea Guardian* et IRINI. Hors ces cadres, nous ne pouvons pas arrêter des bâtiments qui violeraient l'embargo, à moins de le faire au titre national, pour faire respecter la résolution de l'Organisation des Nations unies.

Ce sont des sujets diplomatiques, politiques et de rapports de force. Sur ces questions de participation immédiate ou différée, selon que l'Union européenne et l'OTAN auront satisfait ou pas aux conditions que nous avons posées, je ne pourrai pas vous donner toutes les réponses, car je ne les ai pas. De plus, certaines sont couvertes par le secret des opérations et par le secret des délibérations du Conseil de défense.

Madame Mirallès, je suis très touché par vos propos et j'espère que vous vous rétablissez. Je suis désolé que l'École d'application de l'infanterie ait quitté Montpellier. Je suis passé deux fois par l'EAI et j'en garde un excellent souvenir.

Nos forces en outre-mer et à l'étranger participent déjà à des opérations ciblées de gestion de pandémie. Aux Antilles, avec les Néerlandais et les Britanniques, nous avons mis en place un état-major de gestion de crise covid-19 pour coordonner le déploiement de nos bâtiments, de nos hélicoptères et des moyens que chacune des trois nations a envoyés en renfort, comme nous l'avons fait en France. De ce point de vue, les autorités qui commandent les forces françaises dans ces zones, les COMSUP, reçoivent des ordres et des orientations, de la même façon que les officiers généraux de Zone de Défense en métropole, et engagent la coopération de la même manière.

Nous avons fourni un effort particulier à Mayotte et en Guyane. En Polynésie française, nous avons seulement déployé un A400M, pour effectuer des liaisons entre îles, des rapatriements et du brouettage d'une île à l'autre. En réalité, il a été très difficile d'aider ce territoire ainsi que la Nouvelle-Calédonie, qui s'étaient protégés contre le covid-19 et ne voulaient plus de relèves ni d'interventions de l'armée française. Partout où cela est possible, nous aidons et continuerons de le faire. Nous le faisons en particulier auprès de nos partenaires africains, notamment le gouvernement et les forces maliens.

En ce qui concerne l'innovation, les « laboratoires » fonctionnent, pour certains, depuis longtemps – plus d'un an pour celui de l'armée de Terre. L'enjeu de leur création est de favoriser l'innovation d'usage autant que l'innovation technologique. D'ailleurs, l'Agence de l'innovation de défense a été créée pour éviter que l'innovation ne soit systématiquement envisagée qu'à travers le prisme de la direction générale de l'armement, avec des études technico-opérationnelles très longues et de grands projets industriels qui font fonctionner des laboratoires de recherche complexes. Ce système est certes utile et indispensable à la force de nos armées – la DGA se montre très efficace de ce point de vue –, mais n'est pas très réactif. En outre, il laisse souvent de côté l'innovation d'usage, qui est très importante. Auxylium, la capacité de liaison et de numérisation qui a été développée au début de l'opération Sentinelle en Île-de-France, est typique de l'innovation d'usage – à l'origine, ce sont des officiers et sous-officiers qui cherchaient à utiliser leur téléphone de façon plus sécurisée et cryptée.

Ces labs ont donc surtout cet intérêt-là et, de fait, peut-être ont-ils comme faiblesse de manquer de compétences humaines dans les relations avec le monde industriel ou des petites sociétés très réactives. De mon point de vue, c'est à l'AID d'apporter cette ressource, et nous travaillons à renforcer son agilité, pour qu'elle aille en permanence vers ces labs, en tirer les innovations d'usage et leur apporter la compétence en relations industrielles.

S'agissant des États-Unis, de la coopération militaire au Proche et Moyen-Orient, et des tensions éventuelles avec nos alliés, l'imprévisibilité du président Trump fait qu'il est difficile pour un haut responsable militaire américain de s'engager sans courir le risque d'être démenti le lendemain par un tweet du président.

L'Organisation de lutte contre l'extrémisme violent (CVEO) s'est réunie à Paris, à la fin de l'année dernière, avec le général Milley et les principaux chefs d'état-major de l'opération *Inherent Resolve* (OIR). L'état d'esprit et la volonté de la hiérarchie militaire américaine n'ont pas varié. Comme l'étaient leurs prédécesseurs, notamment le général Mattis

à l'époque où il était secrétaire à la défense, et le général Dunford, les chefs militaires actuels sont convaincus de l'absolue nécessité de fonctionner en coalition, avec des alliés. Autant que faire se peut, ils essaient que les tensions diplomatiques ou politiques qui peuvent exister ne se traduisent pas sur le plan militaire.

C'est le cas en Irak comme dans le ciel syrien, où nous intervenons à partir de la base H5 dans le cadre de l'opération OIR. C'est aussi le cas dans le détroit d'Ormuz où l'opération Agenor, qui avait d'abord contrarié les Américains, se caractérise aujourd'hui par un très bon niveau de coopération et de capacité opérationnelle avec l'opération américaine *Sentinel* de l'*International Maritime Security Construct* (IMSC), qui est davantage anti-iranienne. Nous sommes parvenus à établir des ponts et une coopération pour renforcer la complémentarité de ces deux opérations, dont chacune affirme une position politique différente. Ce résultat est facilité par les excellentes relations que nous entretenons avec nos partenaires américains.

Les Européens se sont trouvés pris par la crise du covid-19 comme un lapin dans les phares d'une voiture : l'Union européenne sait faire intervenir des capacités militaires à l'extérieur de ses frontières, dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), mais il n'est pas dans sa culture de le faire sur son propre territoire. Nous devons donc travailler avec nos partenaires à développer l'engagement militaire au nom de l'Union européenne, coordonnée par elle, sur son territoire.

Par ailleurs, je ne sais pas quelle forme pourrait prendre un conseil de sécurité de l'Union européenne ni quels partenaires il réunirait. Serait-il comparable au Conseil de sécurité de l'ONU ou au conseil de défense et de sécurité qui réunit toutes les semaines, autour du président de la République, le Premier ministre, le ministre des Armées, le ministre des Affaires étrangères, le chef d'état-major des armées (CEMA) et le patron des services de renseignement ? Le conseil de défense et de sécurité nationale fonctionne très bien, parce qu'il réunit des personnes qui se connaissent parfaitement, qui ont la même culture stratégique et qui sont dirigés de façon très claire par le Président de la République, en raison de la place que lui donne la Constitution de la V<sup>e</sup> République à la tête de l'État. Les conditions à réunir sont donc nombreuses pour arriver à un degré d'efficacité équivalent en Europe.

Nous n'avons pas mesuré entièrement la dépendance aux flux logistiques. En réalité, le confinement s'est arrêté au bout de trois mois, au moment où nous commençons à « taper dans le dur ». S'il avait duré plus longtemps, les conséquences sur les capacités opérationnelles des armées auraient été bien plus importantes. Il aurait suffi d'assez peu de semaines supplémentaires pour que nous commençons à avoir des difficultés à tenir la garde haute et à maintenir la condition opérationnelle des équipements engagés sur les théâtres d'opérations extérieures comme de l'ensemble de nos bâtiments et de nos avions. Nous avons puisé dans des réserves qui étaient assez faibles.

Aujourd'hui, nous ne savons pas mesurer notre dépendance réelle aux flux logistiques, notamment aux stocks, car nous ne connaissons pas la dépendance secondaire, celle des industriels vis-à-vis de leurs sous-traitants et des sous-traitants de ceux-ci. Ce point, qui est en cours d'analyse par la DGA, doit être mesuré finement, afin de ne pas être conduits à une situation de dépendance envers nos fournisseurs étrangers. Le travail n'est pas achevé à ce jour.

Dans une enveloppe contrainte et restreinte, pourrions-nous ouvrir de nouvelles bases outre-mer ? Je n'y suis pas favorable. Le premier principe de la guerre est la concentration des efforts. Nous sommes déjà très dispersés sur l'ensemble des territoires d'outre-mer, dans l'océan Indien, en Afrique, aux Antilles, au Moyen-Orient et aux Émirats arabes unis. J'ai l'habitude de demander à qui évoque la possibilité de nouvelles bases, de désigner celles que je dois fermer : personne n'en est capable. Fermer Djibouti, un point absolument névralgique, ou Dakar, pour ouvrir une base comparable en Asie-Pacifique, serait une folie.

Plutôt que de réfléchir en termes de points d'appui au sens où nous les entendons aujourd'hui, il faut imaginer un modèle différent, comme des escales sur la base d'accords avec des États, qui nous permettraient d'avoir des relais et des activités militaires, qui seraient d'autant plus fructueuses et fourniraient de meilleures coopérations avec les pays concernés, que nous ne nous concentrerions pas sur une seule base. En Asie-Pacifique, nous pourrions passer des accords avec la Malaisie ou Singapour, par exemple.

Enfin, vous semblez bien informés sur la révision de la revue stratégique. Aujourd'hui est lancé un travail qui est lié à l'actualisation de la loi de programmation militaire. Le ministère a l'ambition d'obtenir que cette actualisation fasse l'objet d'une loi, qui pourrait être promulguée dans un an, comme la loi de programmation militaire l'a été le 13 juillet 2018. Le projet de loi serait ainsi soumis à la représentation nationale au plus tard au printemps. Nous réfléchissons à définir un cadre actualisé de l'environnement géostratégique, pour servir de socle à l'actualisation. La direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), l'état-major des armées (EMA) et la DGA, notamment, y travaillent.

Les premiers travaux font penser que la revue stratégique avait vu juste. Nous assistons, en effet, depuis trois ans à l'accélération et à l'aggravation des tendances, qui avaient été parfaitement définies dans la revue stratégique.

**Mme la présidente Françoise Dumas.** L'ensemble des auditions nourrira la réflexion d'ici à la fin de l'actualisation et au début de nos travaux parlementaires.

Général, je vous remercie de ce long temps d'échange, qui est un temps de partage auquel nous sommes tous très sensibles, dans cette période plus qu'une autre. Nous avons le devoir de poursuivre ce travail d'ambassadeurs auprès de l'ensemble des commissions ainsi que de nos compatriotes européens, notamment allemands. Natalia Pouzyreff et Jacques Marilossian, en particulier, ont beaucoup travaillé sur ces questions.

Il nous faudra aussi réfléchir à l'engagement de notre pays à long terme, autour de ce principe fondamental de la singularité des militaires et de leurs responsabilités, auxquels nous sommes très sensibles et que nous devons expliquer à nos concitoyens.

\*

\* \*

*La séance est levée à douze heures quinze.*

\*

\* \*

**Membres présents ou excusés**

*Présents.* - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. André Chassaigne, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Françoise Dumas, M. Claude de Ganay, M. Thomas Gassilloud, M. Stanislas Guerini, M. Jean-Michel Jacques, Mme Anissa Khedher, M. Bastien Lachaud, M. Jean Lassalle, M. Didier Le Gac, M. Jacques Marilossian, M. Philippe Meyer, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Patricia Mirallès, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Nathalie Serre, M. Joachim Son-Forget, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Sabine Thillaye

*Excusés.* - M. Florian Bachelier, M. Thibault Bazin, M. Olivier Becht, M. Sylvain Brial, M. Alexis Corbière, M. Olivier Faure, M. Yannick Favennec Becot, M. Richard Ferrand, Mme Séverine Gipson, M. Christian Jacob, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, M. Gilles Le Gendre, Mme Monica Michel, Mme Josy Poueyto, M. Joaquim Pueyo, M. Bernard Reynès